

# SYNDICAT DES EAUX NEUVY/GUILLY

-----

## SESSION DU 2 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le deux Juin à 19 heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. MENEAU Cédric

Présents : MM. MENEAU, LUCAS, FOURNIER, ROBERT, CHAUVEAU, POMMIER, AUBIER  
Mme, BRAGUE .

Absent(s) Excusé(s):

Convocation : 23/05/2015

Objet : Travaux de réseau  
Questions diverses

### **TRAVAUX EXTENSION RESEAU SUR GUILLY**

Le Comité prend connaissance des devis reçus pour le bouclage et le renforcement incendie concernant la rue du Gué de Mont et la rue des Pêcheurs.

- T.P.L. : 90 615.60 € TTC
- TP PARIS ; 96 540.00 € TTC
- MERLIN : 99 869.40 € TTC
- EXEAU TP : 85 506.60 € TTC

Le choix du comité se porte sur l'entreprise EXEAU TP, moins disante.

### **OFFRES DE PRET TRAVAUX RESEAU**

2 offres ont été reçues pour un emprunt de 45 000 €:

- CREDIT AGRICOLE (frais de dossier de 60 €) : sur 10 ans, taux fixe 1.35 %, trimestrialités de 1 204.54 €  
Sur 15 ans, taux fixe de 1.53 %, trimestrialités de 840.78 €
- CAISSE D'EPARGNE (frais de dossier 100 €) : sur 10 ans, taux fixe de 1.53 %, trimestrialités de 1 215.40 €  
Sur 15 ans, taux fixe de 1.81 %, trimestrialités de 864.34 €

Le Comité décide d'emprunter 70 000.00 €, afin d'assurer la trésorerie, d'autant que 2 grosses échéances auront lieu en 2016 (remboursement des 2 prêts relais). Une nouvelle demande sera adressée aux organismes.

Il sera également demandé, s'il est possible de faire un différé de remboursement, pour commencer à ne rembourser qu'en 2017.

### **ENGAGEMENT DE TRAVAUX DEFENSE INCENDIE**

Le Comité Syndicat s'engage à exécuter les travaux de renforcement incendie et de bouclage, sur le réseau d'eau de Guilly (lieu-dit Bouteille), rue du Gué de Mont et rue des Pêcheurs, afin d'assurer la sécurité incendie sur ce secteur.

Les travaux seront exécutés, sur fin de l'année 2015 et début 2016.

### **DEMANDE D'UN PARTICULIER**

Un administré demande à remplir sa piscine avec le poteau incendie situé à proximité de son domicile, par l'intermédiaire des pompiers. Il est d'accord pour régler l'eau, mais sans compter l'assainissement.

Le Syndicat décide de ne pas donner suite à cette demande (5 voix contre, et 3 abstentions), cette situation pouvant créer un précédent pour les autres personnes qui pourraient être dans le même cas.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le Président signale que des tarifs ont été demandés pour les compteurs à relever avec un appareil informatique, permettant un gain de temps appréciable, le fontainier n'ayant plus à entrer chez les particuliers.

Des renseignements seront demandés à Ouvroïer les Champs qui a opté pour l'installation de quelques compteurs de cette sorte, et qui débute donc cette utilisation.

Mme BRAGUE présente un questionnaire à compléter pour le Plan Evacuation Massive Val Orléans Loire, et concernant des renseignements sur la vulnérabilité du château d'eau. Une recherche sera faite pour compléter au mieux ce document.

La secrétaire présente la liste des impayés, actualisée avec les factures de résiliation émises en début d'année. Un courrier sera adressé aux personnes concernées avec menace de mise en place d'un débit sanitaire (la loi autorisant ce système).

Des capsules permettant la mise en place du débit sanitaire seront commandées, afin de pouvoir agir en cas de non-paiement.

Le Président

Les Membres